

Montréal le 19 juin 2009

Monsieur Gilles Vézina  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe  
Bureau 1414  
Montréal Québec  
H3A 1X6

**Objet : Ajustements des faits présentés dans les mémoires remis le 4 juin sur les projets du 2-22 Sainte-Catherine Est et Quadrilatère Saint-Laurent**

---

Monsieur Vézina,

Suite au dépôt des mémoires le 4 juin dernier à l'Office de consultation publique de Montréal sur les projets du 2-22 Sainte-Catherine Est et du Quadrilatère Saint-Laurent, il nous fait plaisir de vous remettre quelques rectifications mineures des faits exposés dans les dit-mémoires. Seuls les faits sont rectifiés, la faisabilité des recommandations proposées ou le fondement des opinions exposées ne sera pas ici évaluée.

Projet du 2-22

VILLEMURE, Guy, *Projet du 2-22 rue Sainte-Catherine, La clef de voute du quartier*, page 5 :

«Le programme est composé principalement de bureaux»

La programmation actuelle de l'édifice du 2-22 prévoit 8 097 pi<sup>2</sup> d'espaces bureaux pour les besoins de CIBL et 1 426 pi<sup>2</sup> d'espaces bureaux pour la Vitrine Culturelle, pour un total de 9 523 pi<sup>2</sup> de bureaux. Le reste de la programmation est composé de commerces ou d'espaces d'exposition, ce qui constitue une superficie totale de 27 626 pi<sup>2</sup>. Ainsi, les espaces bureaux ne représentent que 34% de la programmation. Alors que le mémoire nous indique que la majorité de la programmation est composée de bureaux, le 2-22 présente dans les faits une programmation d'espace à majorité culturelle.

Projet du Quadrilatère Saint-Laurent

ZOUMBOULAKIS, John, *Quadrilatère Saint-Laurent, La "Main" dans mes propres mots*, page 8 :

«...j'estime que nous n'avons pas besoin d'un immeuble à bureaux de 13 étages...»

L'édifice du Quadrilatère Saint-Laurent ne comprend que 12 étages. L'élévation du projet est en effet composée du rez-de-chaussée, de 10 étages locatifs puis d'un appentis mécanique.

RASTELLI, Louis et Geneviève BOYER, *Mémoire*, *Quadrilatère Saint-Laurent*, page 1 :

«...que les espaces à louer seront trop petits pour de nouvelles salles de spectacles...»

Les espaces locatifs commerciaux prévus dans le projet du Quadrilatère Saint-Laurent reprennent essentiellement la trame commerciale actuelle, qui accueille présentement des salles de spectacles. Si les salles en opération actuelles s'accommodent des dimensions existantes, il est raisonnable de conclure que les salles de spectacles à venir pourront aussi s'en accommoder. De plus, il est aussi considéré de faire des espaces locatifs de dimension supérieure dans les étages secondaires, permettant ainsi d'installer des activités nécessitant plus d'espace.

En vous remerciant de prendre en considération ces quelques ajustements aux faits présentés, je vous prie, Monsieur Vézina, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphanie-Anne Garon  
Vice-présidente développement  
Société de développement Angus